



Accompagnement des proches de suicidés

Objectifs de la formation

Les intervenants des associations d'aide aux victimes sont parfois sollicités pour accompagner des proches de suicidés même si ces situations ne sont pas à proprement parler des infractions pénales. De ce fait, il s'agit, lors de cette formation d'apprendre à être en capacité d'accueillir la parole des proches et d'orienter vers des professionnels compétents et des structures proposant des accompagnements adéquats.

- Acquérir plus d'aisance lors d'un entretien avec des proches de suicidés par une meilleure compréhension de ce deuil spécifique et de ses conséquences.
- Réagir face à la souffrance des proches
- Poser des questions pertinentes
- Proposer une orientation adaptée

Public

Toute personne ayant de l'expérience dans l'accueil des victimes.

Prérequis

Connaître les conséquences de l'infraction sur une victime.

Contenu

- Les spécificités du suicide
- Les effets de la survenance d'un suicide sur les proches et les familles (incompréhension, culpabilité, honte,)
- La conduite d'entretien de ce type d'appels
 - Comprendre les différentes façons d'exprimer sa douleur et gérer les entretiens
 - Faut-il poser des questions, quelles questions poser le cas échéant
 - Savoir proposer une réassurance théorique et expliquer le geste suicidaire aux proches
- Définir le cadre et ses limites de l'entretien
 - Cadre de l'entretien
 - Limites de l'entretien
 - Comment ne pas s'impliquer
- Rappels sur les bases du deuil, des différentes phases du deuil et le deuil spécifique au suicide.
- Les orientations possibles

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, échanges sur différentes thématiques professionnelles et personnelles, cas pratiques.

Évaluation

Évaluation à chaud sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.

Validation des compétences acquises par le formateur et envoi d'une attestation de formation.

Formation animée par :

Betty Saada – psychanalyste et formatrice au Centre de formation de la Fondation Croix Saint-Simon

12 personnes maximum

Lieu, dates, durée

Paris

2 jours = 12 heures

- à définir

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 250 €
- Partenaires : 350 €
- Tarif autre public : 500 €

27 avenue Parmentier –75011 Paris –01 41 83 42 00

SIRET: 339175705 00054 Code APE: 9499Z

n° de déclaration d'existence comme OF auprès de la Préfecture de la région Ile de France: 11 75 45287 75